



**Conseil d'établissement – École St-Gérard
Le lundi 19 février 2024, à 18h30**

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école St-Gérard, tenue le lundi 19 février 2024 à 18h30 au local 327, au 505 rue Liège Est, à Montréal.

PRÉSENTS :

Parents: Kim Boissonneault, Manuel Darveau, Roch Dupervil, Karine Brunet, Jonathan Brassard-Potvin, Nicolas Sangaré, Alexandra Dumont

Parent substitut : Ophélie Rivière

Enseignants: Tristan Goguen, Lorraine Forget-Gagnon, Gisella San Miguel

Représentante service de garde : Geneviève Perrault

Membre de la communauté : Julie Boucher, Patro Villeray

Directrice: Jacinthe Nolin

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 Ouverture de la rencontre à 18h35.

1.2 Mot de bienvenue, présentation des membres

1.3 Quorum constaté

1.4 Nomination d'un.e secrétaire, Kim Boissonneault.

2. ORDRE DU JOUR

Sur proposition d'Alexandra Dumont, appuyée par Roch Dupervil, l'ordre du jour est adopté comme suit :

1. Ouverture de la rencontre / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2024
4. Suivi du procès-verbal du 17 janvier 2024
5. Parole au public
6. Calendrier scolaire modifié
7. Études des dossiers
8. Droit de parole aux membres du Conseil
9. Levée de l'assemblée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2024

IL EST PROPOSÉ PAR Roch Dupervil, appuyé par Geneviève Perreault que le procès-verbal du 17 janvier 2024 soit adopté tel que déposé.

4. SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 17 JANVIER 2024

4.1 Consultation des élèves

Le premier jet d'un questionnaire Forms a été élaboré par Karine Brunet, dans le but de prendre le pouls des élèves en lien avec environnement, ce que les élèves aiment à l'école, où ils se sentent bien, etc. Voici quelques exemples de questions, auxquelles un choix de réponses est proposé et possible de sélectionner plus d'une réponse :

- Qu'est-ce qui te motive de venir à l'école
- Qu'est-ce qui pourrait être amélioré à l'école pour faire ton bonheur ?
- Qu'est-ce qui te décourage le plus de venir à l'école ?
- Qu'est-ce que tu penses de la cour d'école ?
- Qu'est-ce que tu penses des activités parascolaires ?

Karine Brunet suggère d'ajouter une question ouverte à la fin du questionnaire. Il est suggéré de tester le questionnaire avec plusieurs enfants : un enfant par niveau ? Il est convenu de sonder les enfants des parents membres du CÉ pour tester le questionnaire. Il est également proposé d'ajouter une description pour clarifier certaines questions, comme par exemple expliquer ce que sont les activités parascolaires, pour ne pas confondre avec d'autres activités qui ont lieu à l'école. Il est prévu d'ajouter une question pour identifier le niveau scolaire de l'enfant. Les réponses au questionnaire seront transmises de façon anonyme. Le questionnaire sera acheminé aux parents de tous les élèves de l'école par courriel. Il est proposé d'indiquer l'information également dans le plan de devoirs de la semaine avec un code QR pour accéder au questionnaire. On soulève l'enjeu de la compréhension des parents des élèves des classes d'accueil : la traduction est possible dans google ou dans un site de recherche. Il est suggéré d'indiquer dans la description de départ que tous les choix de réponses proposés ne pourront être réalisés.

Échéancier : il est prévu de finaliser le questionnaire au retour de la semaine de relâche, dans le but de le transmettre aux parents au courant de la semaine du 12 mars ou du 18 mars.

5. PAROLE AU PUBLIC : N.A.

Il y a eu un problème informatique avec la boîte courriel du conseil d'établissement, mais est actuellement fonctionnel et accessible au président du CÉ.

6. CHANGEMENTS AU CALENDRIER SCOLAIRE (JUIN 2024)

Jacinthe Nolin mentionne que suite à la pédagogie du 8 janvier, le 15 mai deviendra une journée de classe.

Autres changements au calendrier scolaire suite à la grève :

- la 2^e étape est reportée au 18 mars;
- la remise des notes est reportée au 26 mars;
- la publication des bulletins aura lieu le 28 mars;
- les rencontres de parents pour les élèves en difficultés se dérouleront la semaine du 25 mars.

En lien avec les modifications des dates des épreuves ministériels de 4^e année, la journée pédagogique prévue le 11 juin deviendra une journée de classe, et le 14 juin deviendra une journée pédagogique.

7. ÉTUDE DES DOSSIERS

7.1 Critères de la direction d'établissement

Le but est de déterminer les critères de sélection de la direction d'établissement, en lien avec différentes compétences, notamment la gestion de ressources financières, la gestion des ressources humaines et la pédagogie.

Sur proposition de Manuel Darveau, appuyé par Roch Dupervil, il est convenu que les membres du CÉ liront le document d'ici la prochaine rencontre et ce point sera rediscuté à la prochaine rencontre.

7.2 Code de vie

Jacinthe Nolin mentionne qu'en lien avec moyens de pression cet automne, il n'y a pas eu de comité. Chaque membre du personnel était responsable d'assurer le code de vie. Un comité sera formé prochainement avec la psychoéducatrice et la direction. L'objectif est de voir comment on veut modéliser les comportements attendus auprès des élèves.

7.3 Projet éducatif

Le 26 janvier dernier, l'équipe école a travaillé le plan de rattrapage : tout ça est mis en branle actuellement, soutien d'éducatrices dans les classes.

Les moyens à mettre en place pour atteindre l'objectif du projet éducatif (augmenter le pourcentage d'élèves de 70 à 73% sur le plan de l'écriture) doivent être déposés d'ici le 30 juin prochain. Ce sera présenté aux membres du Conseil d'établissement.

7.4 Budget 2023-2024

La situation financière de l'école est très bonne. Jacinthe Nolin a rencontré un analyste financier du CSSDM. La grève a généré une perte financière au service de garde de 80000\$ puisque le personnel a continué d'être payé en l'absence des enfants à l'école. 22000\$ a pu être récupéré, notamment en raison des absences non remplacées : quand des éducatrices sont absentes, il est difficile de les remplacer, donc Josée Mongrain ou Geneviève Perreault prennent en charge des groupes, ce qui génèrent des surplus. Ainsi, on prévoit terminer l'année avec un surplus de 13500\$ au service de garde. Ce montant sera utilisé pour l'achat de matériel, libérer les éducatrices pour formation, embaucher du personnel pour diminuer les ratios. Manuel Darveau demande si c'est possible d'utiliser les montants de surplus pour diminuer les tarifs du SDG : ce n'est pas possible car les montants sont conventionnés par le ministère. Les surplus retournent au ministère en fin d'année. Il est suggéré de faire une activité reconnaissance pour les éducatrices du service de garde, comme elles ont une surcharge de travail en lien avec les absences. Kim Boissonneault demande s'il y a un risque que les montants reçus du ministère soient diminués si on a des surplus de façon récurrente? Jacinthe Nolin répond que non, pas pour le moment.

On s'assurera que les budgets soient bien dépensés d'ici le 1^{er} mai.

Les deux TES de l'école sont présentement en arrêt de travail : les éducatrices viennent pallier pendant la récréation pour compenser leur absence.

Les enseignants ont demandé à la direction si c'est possible de demander aux parents de payer pour des activités/sorties/projets : il a été demandé de voir avec le budget école avant.

7.5 Résolutions

Jacinthe Nolin mentionne qu'il y a actuellement 84000\$ disponible dans le fonds 4 Autres, qui inclut les dons et les montants amassés via les campagnes de financement. L'école a l'habitude d'utiliser les campagnes de financement de l'OPP pour financer la sortie de fin d'année. Cette année, pour la première fois, il n'y a pas d'OPP, il y a seulement la Fondation, mais la Fondation ne finance pas la sortie de fin d'année, qui s'élève à environ 18000\$. Mme Nolin demande donc aux membres du CÉ s'ils acceptent que le fonds 4 Autres finance la sortie de fin d'année pour les élèves de la maternelle à la 5^e année. Les élèves de 6^e année sont non-inclus car ils ont une autre sortie prévue, pour les finissants. On se questionne à savoir si on ne pourrait pas financer aussi cette activité compte tenu du montant disponible.

Les membres du CÉ se questionnent à savoir comment il est possible qu'un tel montant soit disponible. Mme Nolin explique que chaque campagne de financement devrait déterminer à quoi l'argent sert, ce qui n'a pas toujours été le cas. Les enseignants membres du CÉ se questionnent, considérant que plusieurs enseignants se sont impliqués bénévolement dans différentes campagnes de financement. Cette année, en raison de la grève, plusieurs campagnes de financement n'ont pas pu être effectuées en raison de la grève et des moyens de pression, et pour la première fois un montant d'argent sera demandé aux parents pour le voyage à Québec des élèves de 4^e année (150\$ par élève, car seulement 10000\$ /20000\$ a été amassé). Il est mentionné que ce fonds devrait arriver à zéro à chaque fin d'année : quand les parents participent aux campagnes de financement, c'est pour que leurs enfants en bénéficient.

Des membres du CÉ se questionnent à savoir pourquoi la Fondation ne finance pas la sortie de fin d'année ? On explique que la Fondation fait un profit de 12000\$ par année, et que la sortie de fin d'année coûte environ 18000\$. Il est suggéré que la fondation pourrait payer un pourcentage des activités récurrentes (ex : sortie fin d'année, voyage à Québec, sortie des finissants, etc). Il sera important de prendre un moment pendant l'assemblée générale du début d'année pour expliquer l'importance d'avoir un OPP, distinguer le mandat de l'OPP et de la Fondation et d'assurer que les 2 entités sont existants. Serait-ce possible d'unifier l'OPP et la Fondation ? On rappelle qu'à la base, la Fondation a été créée quand l'école a été déplacée à George-Vanier pendant la reconstruction de l'école St-Gérard, pour soutenir les enseignants qui n'avaient pas de matériel. La situation est très différente présentement.

Il est proposé par Roch Dupervil, appuyé par Gisella San Miguel, de financer la sortie de fin d'année pour les élèves de la maternelle à la 5^e année, le montant manquant pour la sortie des finissants (forts débrouillards) des élèves de 6^e année ainsi que le montant manquant pour financer le voyage à Québec des élèves de 4^e année, pour un total d'environ 30000\$.

7.6 Sorties éducatives

7.6.1 Sortie de fin d'année

La sortie de fin d'année pour tous les élèves de la maternelle à la 5^e année aura lieu au Collège Bois-de-Boulogne : les 10 et 12 juin pour les élèves de maternelle, 1^{ère}, 2^e, 3^e, 5^e année et 17 juin pour les 4^e année.

La sortie de fin d'année pour les 6^e année aura lieu le 7 juin à Forts débrouillards. Le bal des finissants pour les 6^e année n'est pas organisé par l'école, mais par les parents.

7.5.2 Voyage à Québec pour les élèves de 4^e année

Dû aux changements de dates des épreuves ministériels, le voyage à Québec des élèves de 4^e année aura lieu les 8 et 9 mai prochain. Certaines activités seront peut-être modifiées. Pour le financement du voyage, on demande l'autorisation aux membres du CÉ de faire une vente de pots masson, ce qui est accepté sur proposition d'Alexandra Dumont, appuyée par Lorraine Forget-Gagnon.

7.7 Journées pédagogiques 2024-2025

Les journées pédagogiques institutionnelles sont prévues en décembre 2024 et en avril 2025. Comme tout le CSS sera en journées pédagogiques, il faut penser à prévoir tout de suite les activités et les sorties pour les réserver. Geneviève Perreault demande s'il est possible d'augmenter un peu le budget pour les sorties, qui avait été limité à 40\$ par enfant l'an dernier, suite aux commentaires de parents et discussion des membres du CÉ en lien avec le coût des journées pédagogiques. Mme Perreault explique que les coûts ont augmenté partout, et qu'il est difficile de trouver des sorties à 40\$ et moins. On se demande s'il est possible de faire des sorties en métro, pour diminuer les frais d'autobus. Mme Perreault mentionne que c'est possible avec les plus vieux, mais plus difficile avec les plus jeunes. On convient de limiter le nombre de sorties à plus grand budget : les membres du CÉ acceptent d'augmenter le budget pour les sorties si on se limite à 6 sorties dans l'année scolaire. L'idée d'alterner les activités payantes pour les plus jeunes puis pour les plus vieux plaît aux membres du CÉ. Mme Perreault suggère de planifier 5 sorties pour les plus petits, 5 sorties pour les plus grands et 1 sortie commune.

8. DROIT DE PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

8.1 Directrice

Jacinthe Nolin mentionne que le nouvel horaire des examens ministériels est maintenant disponible, les parents concernés seront informés.

Mme Nolin souligne le retour de congé de maternité de Jasmine, enseignante de 5^e année. La remplaçante de Jasmine pourra poursuivre à l'école St-Gérard pour 8 semaines pour soutenir le plan de rattrapage. Du soutien dans les classes sera également offert par les éducatrices du service de garde.

Mme Nolin informe les membres du CÉ de l'annulation camp de rattrapage pendant la semaine de relâche : cela demandait une grande organisation, donc l'équipe école a décidé de miser sur d'autres modalités.

Le CSSDM a officialisé que la modalité des rencontres du CÉ peut être en mode hybride : la direction doit être à l'école mais les autres membres peuvent être en virtuel.

La semaine des enseignants a été soulignée au début du mois de février, et les journées de la persévérance scolaire également.

8.2 Enseignants

Gisella San Miguel invite les membres du CÉ à visionner un documentaire auquel elle a collaboré avec ses élèves l'an passé dans le cadre du statut de la femme : « les héritières ». Le lien sera partagé sur le Teams aux parents du CÉ.

8.3 Personnel de soutien/service de garde

Geneviève Perreault informe les membres du CÉ que le service de garde détient maintenant une nouvelle machine pour payer interac, qui est fonctionnelle depuis la semaine dernière. L'argent comptant ne sera plus accepté.

La 1^{ère} activité de décloisonnement aura lieu ce jeudi : il est prévu de faire cette activité une fois par mois, et d'augmenter d'ici la fin de l'année à deux fois par mois, les jeudis.

Une formation sera offerte au personnel du service de garde par les conseillers pédagogiques du CSSDM sur la gestion de groupe et la surveillance active : prévu les 27 mars et 3 avril prochains.

Mme Perreault mentionne qu'il y a beaucoup d'absences des éducatrices présentement ainsi que 3 postes non comblés, qui sont présentement à l'affichage.

8.4 Parents

Alexandra Dumont demande s'il y a quelque chose de prévu par l'école en lien avec l'éclipse solaire du 8 avril prochain. Les enseignants mentionnent qu'ils sont en lien avec un père d'un élève de l'école qui est spécialisé en astronomie et qui se porte volontaire pour expliquer aux enfants le phénomène. Il est prévu d'organiser avec le service de garde une observation, en partie dans la cour d'école puis de se déplacer au Parc Jarry pour observer l'éclipse totale. Une commande de lunettes pour tous les élèves a été faite. Il est convenu d'envoyer une première communication plus générale à ce sujet aux parents de l'école, et de communiquer l'organisation plus spécifique de l'événement au retour de la relâche.

Karine Brunet demande si la vaccination pour les 4^e année est prévue : oui, cela aura lieu le 26 mars, c'est confirmé avec l'infirmière scolaire. Les parents seront sollicités pour être bénévoles (besoin de quelques parents).

Jonathan Brassard-Potvin fait un retour aux membres du CÉ sur le Comité de parents. Une rencontre est prévue demain, 20 février 2024. Lors de la dernière rencontre du Comité de parents, le chantier d'organisation des services a été présenté, des consultations devraient débuter à ce sujet sous peu. Le CSSDM a jusqu'en août 2025 pour effectuer la mise en œuvre. Le PEVR est sorti et disponible sur le site du CSSDM. On y trouve les indicateurs pour la poursuite du parcours scolaire : Jonathan souligne les faits intéressants qu'on y trouve, notamment que les résultats obtenus lors de l'examen ministériel de français de 4^e année et celui de mathématiques de 6^e année sont des prédicteurs de réussite dans le cheminement scolaire de l'élève. Gisella San Miguel émet un bémol à ce sujet, mentionnant qu'il s'agit d'une seule évaluation et que les résultats obtenus peuvent être influencés par plusieurs facteurs, notamment le stress de l'enfant lors de cette épreuve. Alexandra Dumont mentionne que les données indiquent effectivement qu'il s'agit d'un prédicteur de réussite.

8.5 Membre de la communauté : Patro Villeray

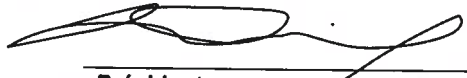
Mme Boucher mentionne que le Patro est en train d'organiser le camp de relâche, pour lequel les inscriptions ont déjà eu lieu.

Le tutorat est une nouveauté au Patro, offert en lien avec le plan de rattrapage suite à la grève. Les places se sont comblées très rapidement, à voir s'il sera possible d'en offrir le samedi et le dimanche.

Pour les activités parascolaires, le défi est toujours d'avoir les espaces disponibles.

9. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20h50.



Président



Directrice

